



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

2015 - 2019

TOULON et les MARTINETS



Katherine Dubourg
– LPO PACA



TROIS ESPECES PRESENTES SUR LE LITTORAL ET A TOULON

- Le **Martinet noir** (*Apus apus*), en ville.
- le **Martinet pâle** (*Apus pallidus*), en ville.
- Le **Martinet à ventre blanc** (*Apus melba*) plutôt en milieu rocheux comme les falaises du Faron. De plus en plus présent en milieu urbain mais pas encore à Toulon.



LES RECENSEMENTS DES SITES DE NIDIFICATION ONT COMMENCE EN 2015

5 ANS d'observations

**Environ 1300 sites de nidification
de Martinets noirs et Martinets pâles localisés**



LE MARTINET est :

- sur le site officiel de la mairie de Toulon → <https://toulon.fr/martinet>
- dans le règlement des travaux de ravalements de façades où figure l'obligation de la prise en compte des nids.

Un flyer réalisé par la Ville, Var Aménagement Développement et LPO PACA est mis dans les demandes de travaux.

Ce qui a valu à Toulon de figurer parmi les lauréats du concours
« Capitale française de la Biodiversité 2018 »
pour la protection des nids de Martinets dans le bâti.



// PROTÉGEONS LES MARTINETS

lors des travaux de réhabilitation de bâtiments anciens



© <http://www.swift-conservation.org>

QUI EST-IL ?

Oiseau migrateur, exclusivement aérien, le Martinet se pose en France pour nidifier et élever sa couvée.

OÙ LE TROUVER À TOULON ?

- Le Martinet noir nidifie dans le centre ancien.
- Le Martinet pâle nidifie dans le bâti ancien du port de l'avenue de la République et sur les falaises du littoral.
- Le Martinet à ventre blanc dans les falaises du Faron et celles du sentier du littoral.

UN INSECTICIDE NATUREL !

Le Martinet se nourrit exclusivement d'insectes : mouches, moucherons, moustiques, coléoptères. Il en mange jusqu'à 20 000 par jour !

*protéger notre patrimoine naturel :
un enjeu pour la biodiversité !*



Plus d'infos

LE MARTINET EST PROTÉGÉ

Loi du 10 juillet 1976, art L 411-1 et suivants du code de l'environnement et de l'arrêté ministériel du 29/10/2009 / liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

L'infraction la plus courante est la destruction des nids à l'occasion de travaux d'entretien des immeubles ou de réhabilitation des quartiers. Certains sont aussi éliminés par souci de propreté des façades alors que les Martinets ne salissent pas ces dernières.

Toute perturbation ou destruction des nids constitue un délit sanctionné par la loi : 15 000€ d'amende et/ou 1 an de prison.

EN SAVOIR+

• LPO PACA
Villa Saint-Jules
6 av. Jean Jaurès 83 400 Hyères
<http://paca.lpo.fr>

• Guide technique : Biodiversité

COHABITONS AVEC LA NATURE

En amont des travaux de réhabilitation, il convient de se renseigner sur l'existence d'un repérage de la présence des Martinets sur l'immeuble auprès de l'opérateur de la Ville dans le centre historique Var Aménagement Développement (VAD) ou du service Environnement Urbain.

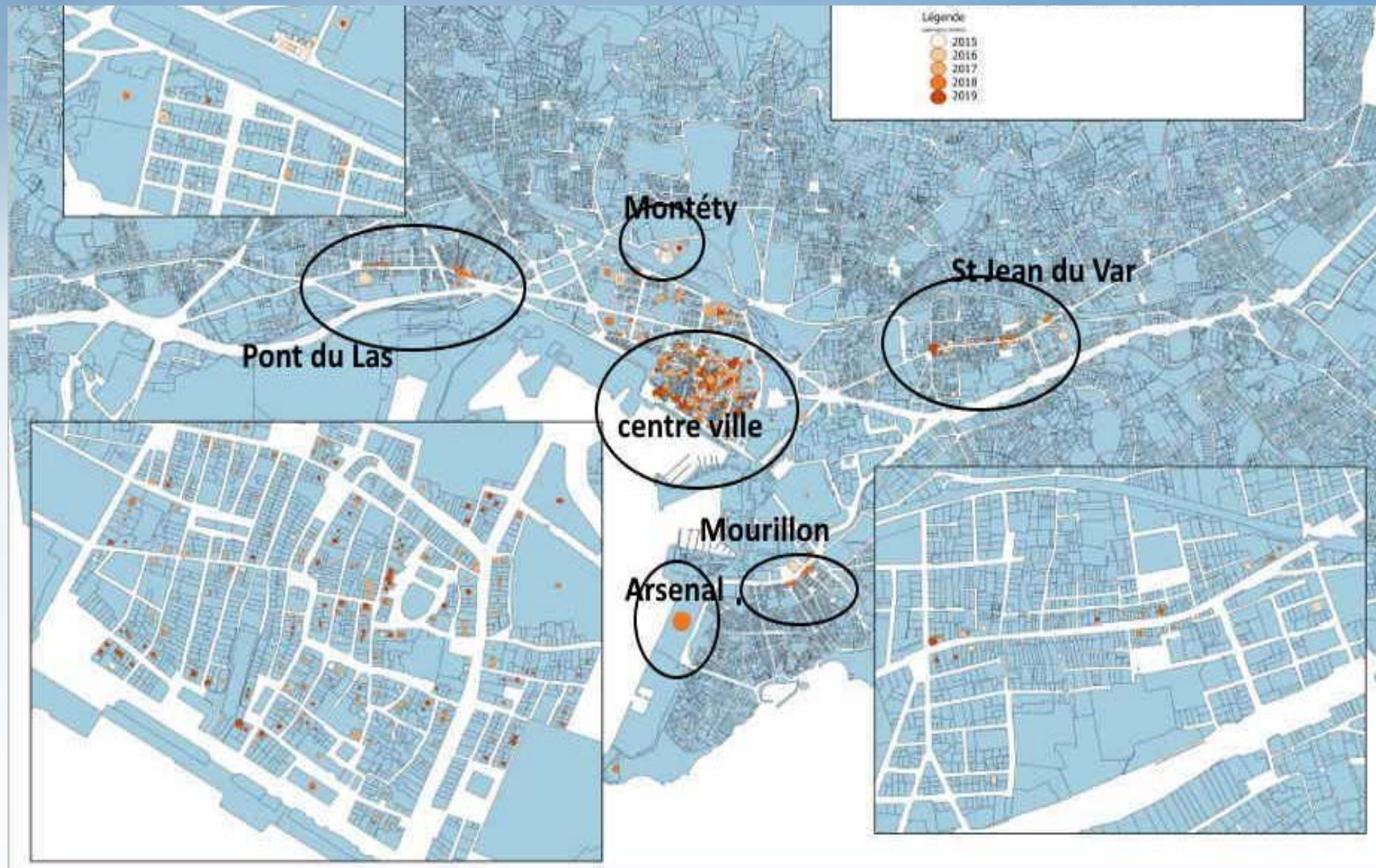
Si la présence de Martinets est confirmée, contactez la LPO qui établira des recommandations à prendre en compte.

La protection des Martinets n'occasionne pas de nuisance sur les travaux exécutés. Il existe des solutions simples pour les nids existants. Les nids détruits peuvent quant à eux facilement être remplacés par des gîtes artificiels.

CONTACTS POUR LES TRAVAUX

• VAD
04 94 93 62 63





CARTOGRAPHIE

(service Topographie/Toulon)

OU SONT SITUES LES NIDS DE MARTINETS ?

TROUS DE BOULIN



CENTRE ARCHEOLOGIQUE – BD BAZEILLES – LE MOURILLON



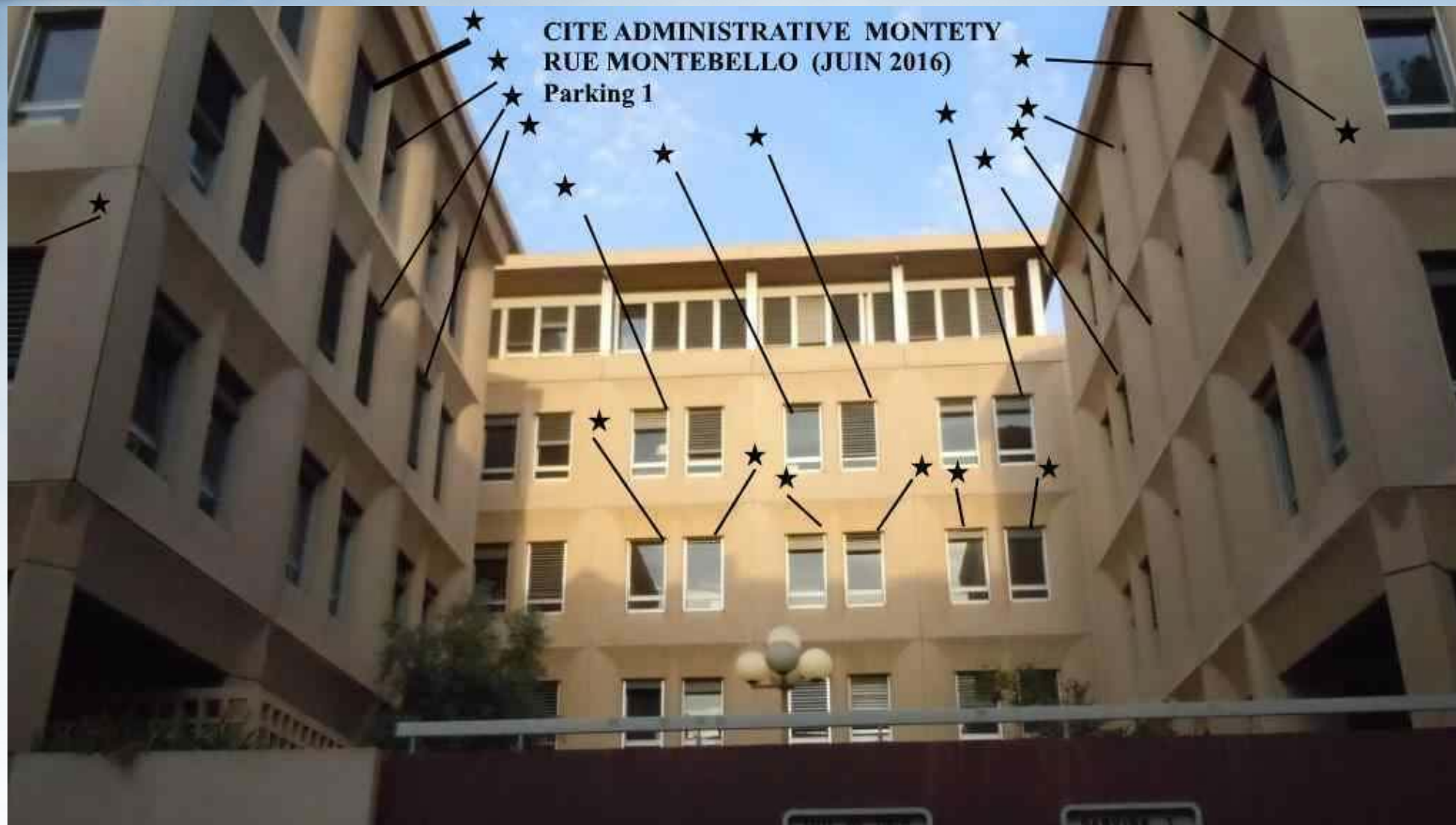
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Juillet 2018
Toulon

Photo X. Dassa

COFFRAGES DE STORES



CITE ADMINISTRATIVE MONTET – rue Montebello



STORES ET JOINTS DE DILATATION DE FACADES

Av. de la République
Entre n°492 et 462, cadastre CM0327
Sites H, I, J, 3x MN, 27/6 et 8/7/2016

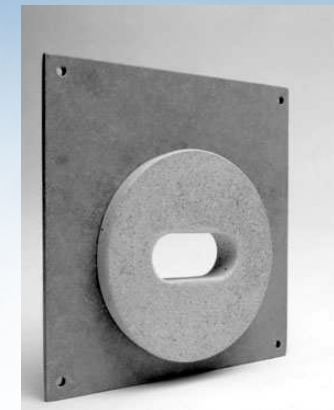


COMMENT INTEGRER LES BESOINS DES MARTINETS DANS LES RENOVATIONS, et autres travaux du BTP.

→ **conserver les trous de boulin, trous d'aération, cavités existantes.**

Voire diminuer le diamètre de l'ouverture pour éviter l'intrusion des pigeons, par exemple

→ **installer des nichoirs artificiels**



La surface minimale pour nicher pour le Martinet noir et pâle : est de 400 cm².

Evidemment une surface plus importante 600 cm² par exemple, est l'idéal.



QUELQUES EXEMPLES DE CHANTIERS A TOULON

1/ CONSERVER L'EXISTANT DURANT LES TRAVAUX

Environ 25 chantiers.

Environ 70 sites de nidification ont pu être conservés

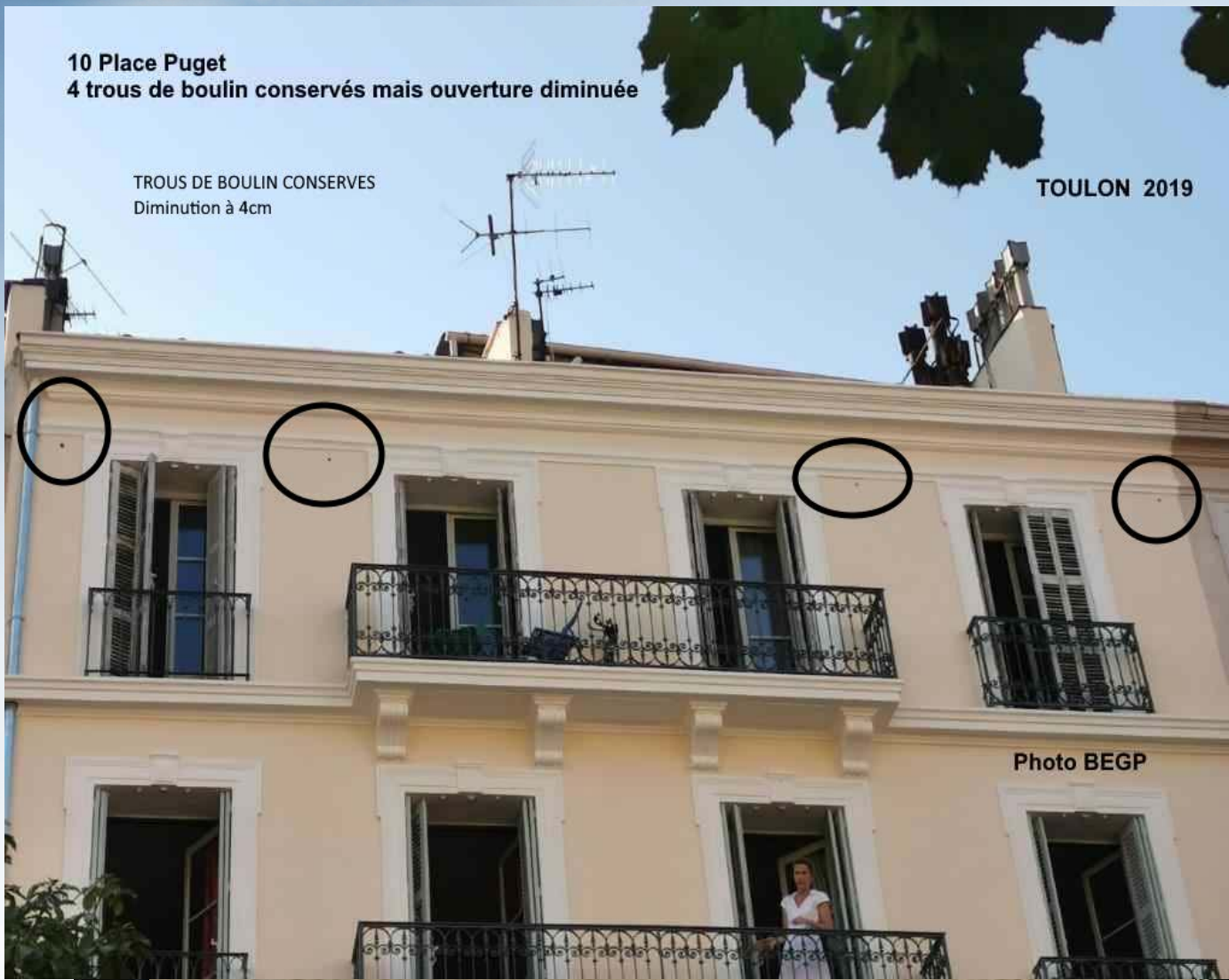


9 RUE DES BONNETIERES Chantier VERTEX

1 NID dans 1 TROU
DE BOULIN

6 TROUS DE BOULIN
AMENAGES
Diminution de
l'ouverture du trou





● **10 Place Puget (2018/2019)**
Diminution de l'ouverture (4 cm)
des 4 trous de boulin.

Pas de possibilité d'intrusion pour
les pigeons.

**BEGP Structure – Cabinet Merle –
Var Aménagement Développement**



QUELQUES EXEMPLES DE CHANTIERS A TOULON

1/ CONSERVER L'EXISTANT DURANT LES TRAVAUX

2/ INSTALLER DES NICHOURS ARTIFICIELS

Environ 300 niohoirs artificiels
Posés entre 2016 et 2019



- **6, rue Brunetière** 3 immeubles réhabilités

Démolition bâti et suppression 4 nids.
4 nichoirs Schwegler N° 25 intégrés.



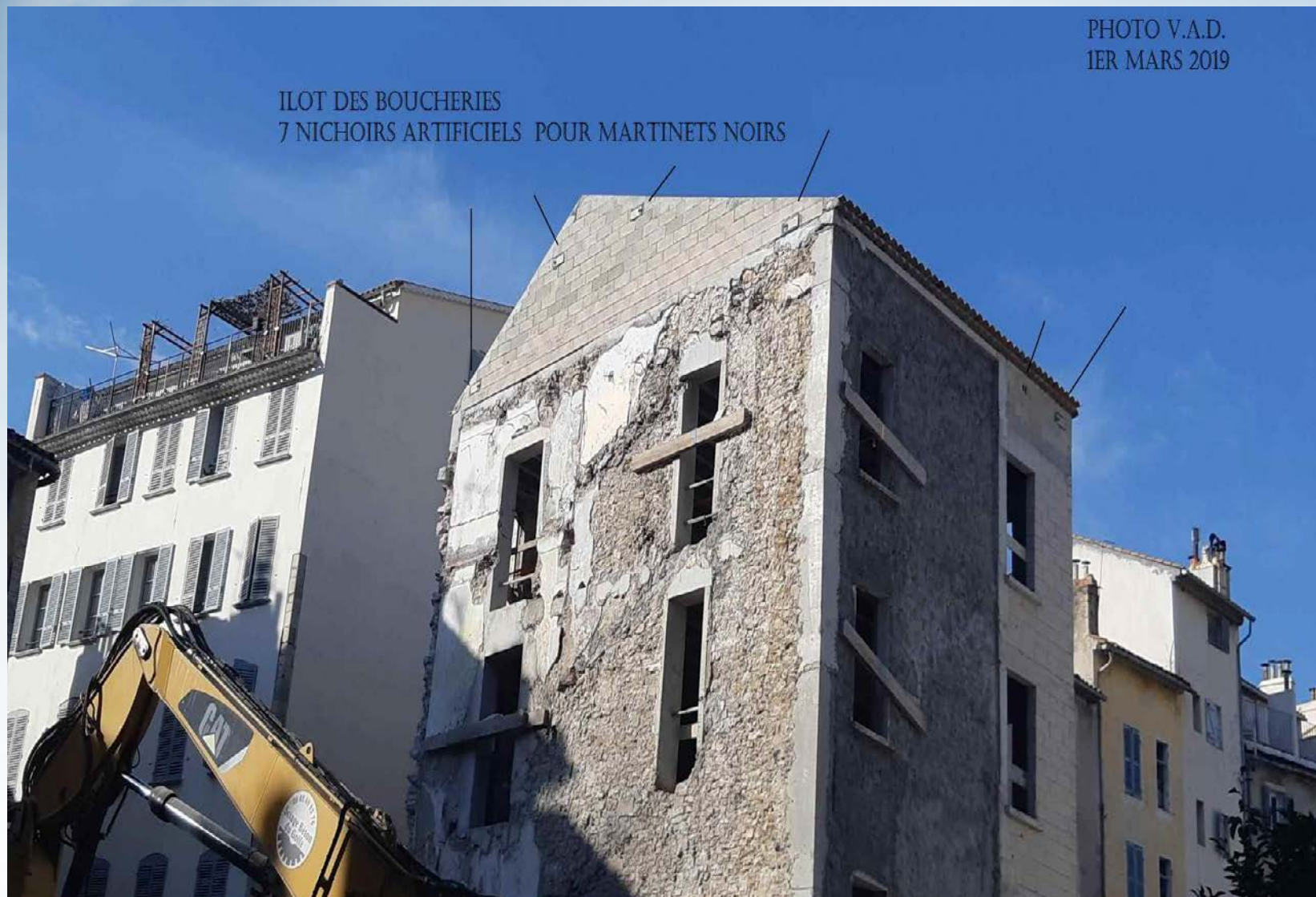
**Cabinet architectes Pouliquen / Var Aménagement
Développement / Eiffage. (2017/2019)**



- **34 rue d'Alger** (ancien Bottier d'Orsay) (Mars/décembre 2018).
Chantier Toulon Habitat Méditerranée (THM) et Métropole TPM



- **2, rue des Boucheries** (Centre ancien) Place Raspail. (2018/2019)
Démolition îlot de 3 immeubles et suppression de 6 nids de Martinets.



**7 nichoirs SCHWEGLER
type 1 A intégrés dans le
bâtiment restant et rénové**

**VAR AMENAGEMENT
DEVELOPPEMENT**



● 440 et 450 Bd Maréchal Joffre à ST JEAN DU VAR (2018-2019)



2 IMMEUBLES DETRUIITS
2 nids supprimés



METROPOLE TPM





NICHOIR TRIPLE SCHWEGLER 17 A





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

ECO QUARTIER FONTPRE

20 NICHOURS TRIPLES SCHWEGLER



LPO PACA / BOUYGUES IMMO



• CHALUCET

BATIMENTS DEMOLIS = NIDS DETRUIITS

2015/2019



**INTEGRATION DE 20 NICHOS ARTIFICIELS POUR MARTINETS
DANS CHAQUE NOUVELLE CONSTRUCTION**

Architecte Corinne VEZZONI

6 BATIMENTS → 120 NICHOS



● ECOLE SUPERIEURE ARTS ET DESIGN TPM

VEZZONI Architectes



• MEDIATHEQUE CHALUCET JOUXTANT LA CHAPELLE

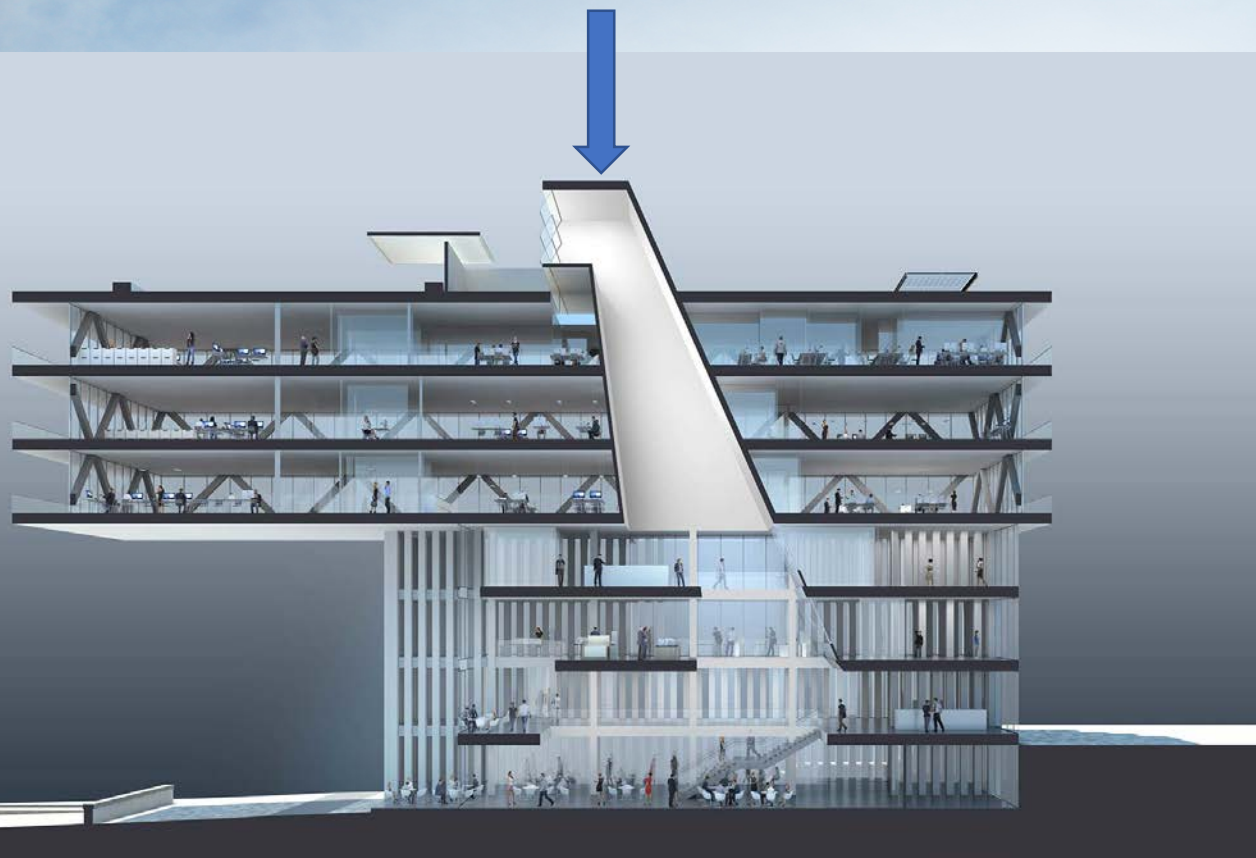
20 NICHOS INTEGRES



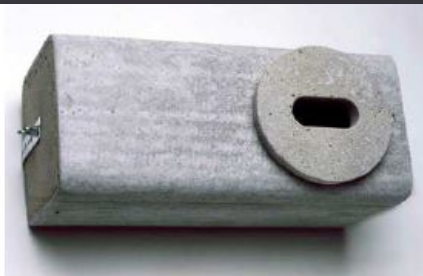
MAIRIE DE TOULON

● PALAIS DE LA CONNAISSANCE – KEDGE COLLEGE

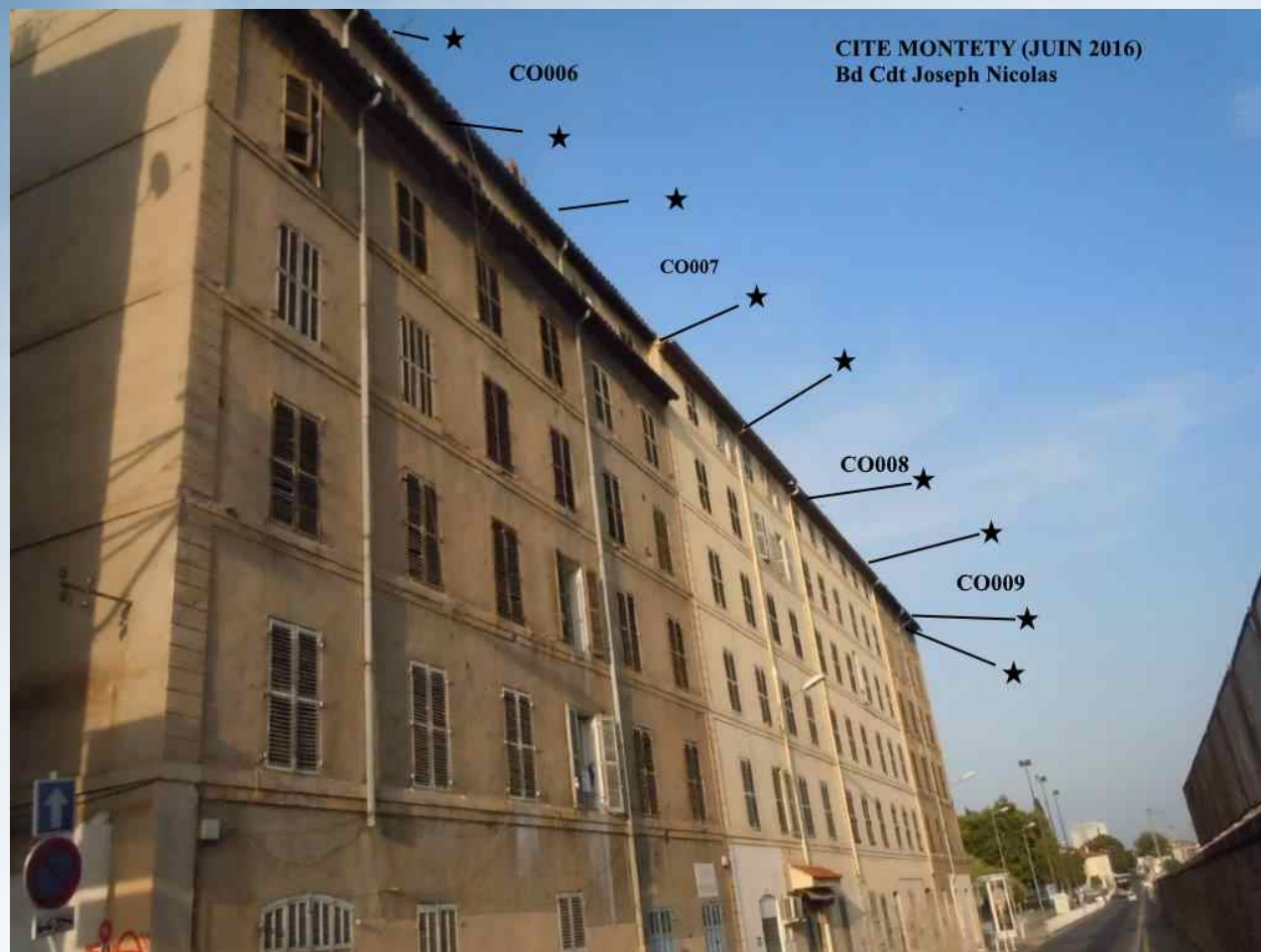
Architecte M. Sebald
Agence DEVILLERS & associés



12 NICHOURS SCHWEGLER N 17



● QUARTIER MONTETY – AXE DES GARES



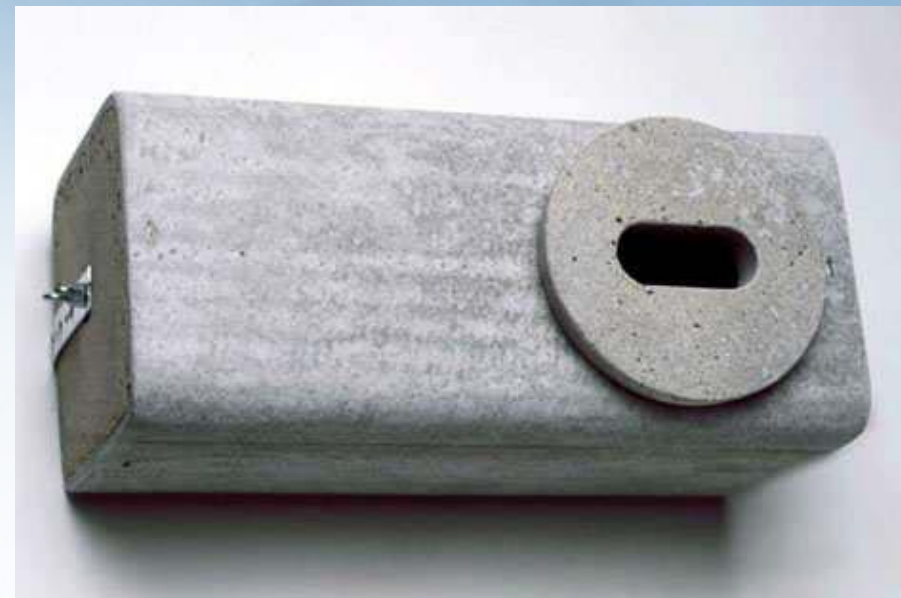
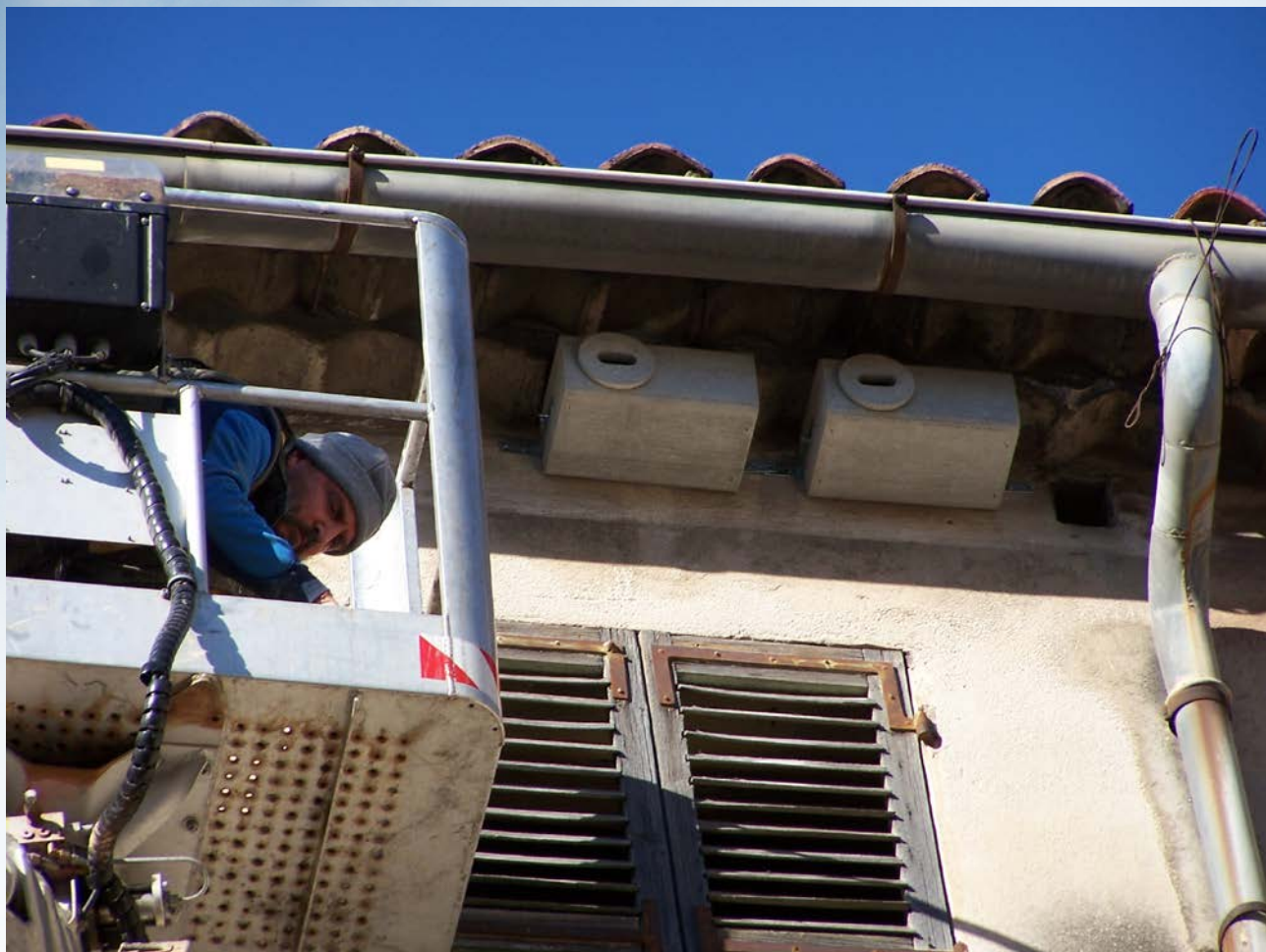
ENVIRON 60 NIDS SUPPRIMES





DEMOLITION →
VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT





**10 NICHOS PROVISOIRES
SCHWEGLER N° 17 B**

**POSES PAR LA MAIRIE EN
DECEMBRE 2016**





**70 NICHOS PROVISOIRES
EN BOIS SUR 3 BATIMENTS**
Posé par VAD



● ECOLE DES REMPARTS - PROJET PEDAGOGIQUE



**1 NICHROI TRIPLE 17 A
ET 1 NICHROI 16 S SCHWEGLER EQUIPE D'UNE CAMERA**





MERCI

Merci



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur